

## **EN PANNE AVEC UN CHEVAL**

Quand on organise le transport d'un cheval, avant de prendre la route il est indispensable d'avoir vérifié au préalable l'état de votre van/camion, surtout s'il n'a pas roulé depuis longtemps ou si vous l'avez prêté récemment. Faites vos vérifications de préférence un jour en semaine, vous pourrez ainsi vous faire dépanner ou acheter des pièces plus facilement que le dimanche matin à 5h ! Soyez notamment attentifs à l'état des freins, des lumières, des pneus, et des niveaux d'huile et d'eau pour les camions.



Malgré toutes ces précautions, personne n'est à l'abri d'un coup du sort et d'une panne inattendue... Ne vous affolez pas à l'avance, mais sachez être prévoyant, et agir le moment venu pour limiter les conséquences désagréables de votre immobilisation...

Emportez des cales, deux triangles de signalisation et un gilet réfléchissant (obligatoire désormais dans toutes les voitures, même de tourisme) une trousse à outil de première urgence, une roue de secours à la bonne taille et dont vous aurez vérifié le gonflage, un bidon d'eau, un cric et une clé en croix.

Ne prenez pas la route sans avoir noté, sur un papier collé sur votre tableau de bord, le numéro de téléphone de votre vétérinaire habituel, de l'endroit où vous allez et de votre garagiste préféré... Ne comptez pas sur votre mémoire, car même si vous connaissez ces numéros par coeur, il y a fort à parier que l'affolement vous fera tout oublier & et veillez à recharger la batterie de votre mobile !

### **En cas de panne**

Tentez de vous mettre le plus à l'écart de la circulation possible, et si quelques mètres vous séparent d'un endroit abrité, utilisez prudemment votre élan pour essayer de l'atteindre. Où que vous soyez immobilisé, caler les roues du van/camion de façon à ce que le cheval, s'il s'impatiente, ne fasse pas reculer le véhicule en s'agitant. **NE DETELEZ JAMAIS** un van chargé, sauf au moment où un autre véhicule vient vous le prendre en charge. Disposez sur la route devant et derrière vous un triangle de signalisation, disposé de façon à être visible bien à l'avance pour les autres conducteurs (en haut d'une côte, à la sortie d'un virage...)

Informez quelqu'un de votre entourage de votre déveine, de façon à ce que vous soyez localisé par une personne extérieure, qui pourra également vous aider à trouver de l'aide. Prévenez également la gendarmerie la plus proche en composant le 17, s'ils ne peuvent vous dépanner, les gendarmes pourront au moins vous aider à vous protéger de la circulation.

N'ouvrez pas la porte de service du van/camion, surtout si elle est disposée côté circulation : au lieu d'être rassuré, le cheval risque plutôt d'être surpris et paniqué en

voyant passer les autres véhicules.

Parlez-lui tranquillement, siffloz au besoin, utilisez un vocabulaire qu'il connaît. Evidemment, hormis en cas d'incendie, ne le débarquez pas, sauf si un riverain vous offre une hospitalité que vous prendrez garde de vérifier (anneau d'attache, clôtures,...), et uniquement si vous pouvez sortir le cheval dans le calme, sans risque qu'il s'échappe sur la route.

Si vous avez une roue crevée, sachez que celle-ci peut-être remplacée sans l'aide d'un dépanneur extérieur : il vous suffit de monter la roue (du même côté) valide sur un trottoir, (ou sur un « trailer aid », cale spécialement prévue à cet usage que vous pouvez trouver chez certains vendeurs de van ou de caravane), de façon à libérer la roue crevée pour que vous puissiez la changer en toute tranquillité. Pensez juste à dévisser les écrous avant de la mettre dans le vide...

Il peut arriver qu'un cavalier en voiture vous propose spontanément de prendre votre van et votre cheval pour le ramener chez vous, pendant que vous attendez la dépanneuse... Sachez accepter son aide, mais sans être ostensiblement suspicieux, ne le laissez pas partir tout seul. Accompagnez-le s'il peut prendre tous les occupants de votre voiture, non sans avoir noté auparavant son numéro d'immatriculation sur un papier que vous laisserez sur votre tableau de bord. Si un adulte « volontaire » veut l'accompagner pendant que vous gardez votre marmaille par exemple, ne lui confiez ni le carnet, ni la carte de propriétaire de votre animal, mais votre nom et votre numéro de mobile si toutefois il se fait contrôler...

Enfin, quelle que soit la personne que vous appelez à votre rescousse, dépanneur d'autoroute, ami ou voisin, pensez à lui préciser que vous transportez des chevaux, en quelle quantité et dans quel type de véhicule (camion ou remorque). Cela permettra par exemple à votre sauveur de s'équiper de sa tête d'attelage si elle est amovible, ou à votre meilleur copain de venir avec un van à la bonne taille...

Pour information, sachez que certaines RC spécialisées "propriétaire d'Equidé" peuvent vous proposer une assistance "transport" et vous mettre alors à disposition un moyen de transport de dépannage en cas d'immobilisation de votre véhicule ; N'hésitez pas à vous renseigner avant de signer ce type de contrat.

Une fois toutes ces précautions à l'esprit, partez tranquille, et pensez que de toute façon, il n'y a aucune chance quelles vous soient utiles...

Source : <http://www.attention-chevaux.com/magazine/transport/panne-cheval.htm>